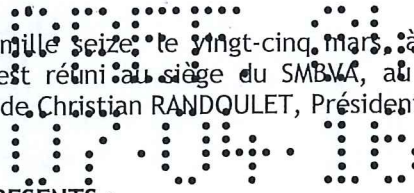




L'an deux mille seize, le vingt-cinq mars, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SMBVA, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Christian RANDOULET, Président.



DCS n° 2016-08

Date de convocation :
16 Mars 2016

Délégués en exercice : 32

Titulaires : 13
Suppléants : 4
Absents non remplacés : 15

Quorum : 17

Votants : 16

ETAIENT PRÉSENTS :

M. CASTELLI - Mme JULIEN - M. MOUREAU - Mme ANCEY - M. SOLER -
M. RANDOULET - M. ROCHE - M. SANDEVOIR - M. BELLEVILLE - M. FENOUIL -
M. BISCARRAT - M. GARCIA - M. MARQUOT - M. MANETTI - M. LANGLADE -
M. TERRISSE - Mme LAFAURE

ETAIENT EXCUSES :

Mme HELLE - M. GRANIER - M. FAVIER - M. DEMANSE - Mme LORHO - M. GAMARD -
M. GROS - M. MUS

ETAIENT ABSENTS :

M. BEL - M. GUIN - M. PONCE - M. PERRAND - M. CHARLUT - M. AVRIL - M. ANASTASY

Secrétaire de séance : Mme Renée JULIEN

OBJET : Compte Administratif 2015

Rapporteur : M. Michel TERRISSE

Le rapporteur expose :

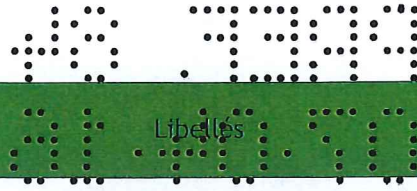
Les résultats du Compte administratif 2015 (titres et mandats de l'ordonnateur c'est-à-dire du Président) et du Compte de Gestion 2015 (comptabilité du Receveur du Syndicat) ont été arrêtés.

Ces documents retracent l'exécution budgétaire de l'exercice 2015 et sont concordants.

Les résultats du Compte Administratif 2015 sont les suivants :

Fonctionnement

Chapitres	Libellés	BP 2015 + DM €	Réalisé 2015 €
002	Déficit de fonctionnement N-1 reporté (déficit)		
011	Charges à caractère général	101 960.00	80 437.17
012	Charges de personnels et frais assimilés	190 444.67	183 367.69
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	154 742.60	154 742.60
65	Autres charges de gestion courante	161 800.00	150 000.84
66	Charges financières	14 662.78	12 364.19
67	Charges exceptionnelles	0	0
023	Virement à la section d'investissement	64 848.64	0
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		688 458.69	580 912.49



Chapitres	Libellés	BP 2015 + DM €	Réalisé 2015 €
002	Résultat de fonctionnement N-1 reporté (excédent)	0	0
013	Atténuation de charges	0	540.66
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	39 611.00	39 611.00
74	Dotations, subventions et participations	648 847.69	648 847.69
77	Produits exceptionnels	0	102.37
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		688 458.69	689 101.72

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 est de : +108 189.23 €

Le résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2014 est de : 0 €

Le résultat d'exécution de la section de fonctionnement pour l'année 2015 est de : +108 189.23€

Investissement

Chapitres	Libellés	BP 2015 + DM €	Réalisé 2015 €
001	Déficit d'investissement N-1 reporté	65 268.66	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0
13	Subventions d'investissement reçues	39 611.00	39 611.00
16	Emprunts et dettes assimilées	44 472.86	44 472.86
20	Immobilisations incorporelles	321 288.00	143 344.00
21	Immobilisations corporelles	8 600.00	7 132.90
27	Autres immobilisations financières	0	0
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		479 240.52	234 560.76

Chapitres	Libellés	BP 2015 + DM €	Réalisé 2015 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	154 742.60	154 742.60
10	Dotations, fonds divers et réserves	134 649.28	134 649.28
13	Subventions d'investissement reçues	125 000.00	87 500.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	64 848.64	0
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		479 240.52	376 891.88

Le résultat d'investissement de l'exercice 2015 est de : +142 331.12 €

Le résultat d'investissement reporté de l'exercice 2014 est de : -65 268.66 €

Le résultat d'exécution de la section d'investissement pour l'année 2015 est de : +77 062.46 €



Restes à Réaliser

Il y a des restes à réaliser en dépenses pour 73 104.00€ et en recettes pour 37 500.00€.

Le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire à hauteur de 108 189.23€

Le résultat cumulé de la section d'investissement est excédentaire à hauteur de 77 062.46 €

Le résultat cumulé du compte administratif 2015 est donc de + 185 251.69 €.
(108 189.23+77 062.46)

Le Bureau, réuni le Lundi 14 Mars 2016, a émis un avis favorable.
L'assemblée est invitée à se prononcer sur ce document.
Le Président se retire lors du vote.

Après avoir entendu le rapporteur,

LE COMITE SYNDICAL,

- **ADOPTÉ** le compte Administratif 2015 tel que présenté ci-dessus,
- **DECLARE** que les opérations de l'exercice 2015 sont définitivement closes.

La délibération est adoptée.

Vote du Comité :

- POUR : 16
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Acte publié le : 07/04/2016



Pour extrait conforme
Le Président

Christian RANDOULET